

Guide nature (4343)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Formation en alternance: Apprenez ce métier chez un patron et suivez en même temps des cours (écologie, guidage, maisons de tourisme, environnement, visites guidées, parcs animaliers, animaux, animateur) dans un centre de formation.

Objectif et Contenu

Objectif A l'issue de la formation, le guide-nature sera capable de concevoir et d'organiser des activités de découverte du milieu naturel en l'adaptant à différents publics tels que groupes scolaires, familles, randonneurs, groupements sociaux-économiques. Il sera capable de préparer, guider et commenter une promenade nature, d'animer et de réguler un groupe. La formation comprend des cours théoriques, des excursions sur le terrain et des stages d'observation permettant de mieux appréhender les diverses disciplines utiles à la connaissance du milieu naturel et à sa conservation. Il pourra mettre ses compétences au service des Maisons du Tourisme, Syndicats d'initiatives, écoles et associations diverses.

Programme

- Cours Professionnels :

Dendrologie; Plantes à fleurs; Mycologie; Mousses et fougères; Technique de communication verbale; Droit et gestion appliquée; Écologie générale; Écosystème prairial; Géographie; Géologie; Applications pratiques de guidage; Publicité et communication; Entomologie; Faune piscicole; Herpétologie; Écosystème forestier; Écosystème aquatique; Écosystème particuliers; Ornithologie; Les mammifères; Législation spécifique.

- Pratique professionnelle :

En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une [convention de stage](https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/la-convention-de-stage/) (<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/la-convention-de-stage/>) avec un patron-formateur, supervisée par un [délégué à la tutelle](https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/) (<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>) qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui veille au bon

déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#) (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/guide-nature>)

- Attention :

Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.

MAIS, les cours seront suivis dans un [Centre IFAPME](#). (

<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/guide-nature>)

Certification(s) visée(s) Diplôme de coordination et d'encadrement

Type de formation [Alternance PME](#)

Organisation

Durée 1 année

Horaire En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début Septembre

Coût 365 euros -

Conditions d'admission

Prérequis administratif Est admis aux cours, l'auditeur qui satisfait à l'obligation scolaire et qui répond à l'une des conditions de formation antérieure ci-après:

- Soit, un certificat attestant que l'intéressé a suivi avec fruit l'enseignement secondaire supérieur général, technique ou artistique ou toute autre formation équivalente
- Soit, un diplôme de la formation de chef d'entreprise dans une profession connexe
- Soit, un certificat d'apprentissage portant sur la profession du cours choisi

par l'auditeur

- Soit, l'épreuve d'admission IFAPME sous réserve d'acceptation du dossier par le Centre IFAPME.

Les auditeurs qui ne sont pas porteurs de l'un de ces diplômes ou certificats peuvent toutefois être admis aux cours, sous réserve de l'accord du Conseiller pédagogique de l'Institut s'ils sont titulaires du C2D et s'ils justifient d'une expérience professionnelle d'au moins trois années, dans la profession du cours choisi, en tant que chef d'entreprise ou collaborateur assumant régulièrement des responsabilités liées à la profession. Pour pouvoir être prise en considération, l'activité professionnelle doit avoir été exercée au cours des dix années précédant la demande d'inscription aux cours.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Intéressé(e) ?

Que faire

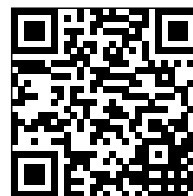
Pour davantage d'informations concernant les inscriptions, [contactez le centre de formation IFAPME](#). (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/guide-nature>)

Des questions sur les stages ? Rencontrez un délégué à la tutelle ([voir les permanences](#)). (<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>)

Date limite des inscriptions : 31/10.

Remarques

Retrouvez cette formation sur <https://www.dorifor.be/formation/guide-nature-4343.html>



SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b - 1180 Uccle

0800 85 210

info@efp.be - <https://www.efp.be/>